

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

EXTRAIT du Procès-verbal de la Séance du Conseil

d'Administration du Deux Messidor - An onze

Le Citoyen Beauvoille rend compte des travaux de la Commission Spéciale chargée de chercher les moyens de perfectionner et de répandre les procédés économiques pour le chauffage.

Il fait l'énumération des divers moyens qui pourroient se présenter pour remplir à cet égard les vues de la Société &c &c

Il propose en conséquence l'arrêté suivant:

1^o Il sera nommé une Commission Spéciale chargée de répandre dans les arts les procédés économiques pour le chauffage d'après les dispositions du présent rapport

2^o Le conseil accord. à cette Commission une somme de mille francs pour les frais de la première expérience.

3^o La Commission présentera le détail de ses dépenses, pendant cette première expérience, et demandera au conseil la somme qu'elle croit nécessaire pour la deuxième, et ainsi pour la suivante.

Le conseil adopte le projet d'arrêté présenté par

La Commission, mais il détermine qu'avant de
commencer aucune expérience sur les procédés relatifs
à un art quelconque les membres de la Commission
auront soin de visiter les établissements les plus
renommés dans ce genre et d'observer si les procédés
qui y sont employés qui y sont employés n'offrent
pas la perfection désirable.

Le conseil arrête en outre de faire exécuter par
M. Desjardins un poêle à la Suédoise qui sera
placé dans le local de la Société.

Pour extrait conforme.

~~Math. Montmorancy~~
~~Secrétaire adjoint~~

Le Comité économique a arrêté que le prix de 8 livres
que coûte le traité de technologie de Beckman sera pris sur
les fonds laissés à la disposition du comité économique.

C. F. Lasteyrie
L'Orfèvre

Société d'encouragement pour l'industrie Nationale

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du deux Messidor an onze (21 Juin 1803)

Le citoyen Decandolle rend compte des travaux de la commission spéciale chargée de chercher les moyens de perfectionner et de répandre les procédés économiques pour le chauffage.

Il fait l'énumération des divers moyens qui pouvaient se présenter pour remplir à cet égard les vues de la Société Nationale d'encouragement.

Il propose en conséquence l'arrêté suivant :

1° Il sera nommé une commission spéciale chargée de répandre dans les arts les procédés économiques pour le chauffage d'après les dispositions du présent rapport

2° Le conseil accorde à cette commission une somme de mille francs pour les frais de première expérience.

3° La commission présentera le devis de ses dépenses pendant cette première expérience, et demandera au conseil la somme qu'elle croit nécessaire pour la deuxième, et ainsi pour la suivante.

Le conseil adopte le projet d'arrêté présenté par la commission, mais il détermine qu'avant de commencer aucune expérience sur les procédés relatifs à un art quelconque, les membres de la commission auront soin de vérifier les établissements les plus renommés dans le genre et d'observer si les procédés qui y sont employés n'offrent pas la perfection désirable.

Le Conseil arrête en outre de faire exécuter par le citoyen Désarnod un poêle à la suédoise qui sera placé dans le local de la Société.

Pour extrait conforme Math. Montmorancy, secrétaire adjoint.

Le comité économique a arrêté que le prix de 8 livres que coûte le traité de technologie de Beckman sera pris sur les fonds laissés à la disposition du Comité économique

C. P. [Charles Phillibert de] Lasteyrie (suivi d'une signature illisible)